

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 48

Artikel: L'einterrâ dè la fenna é Remâofon
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195242>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

poules, en allongeant le cou, y picoraient des brins d'herbe et des insectes.

» Jean, usant alors d'un grand moyen, se dit en lui-même : *Ah ! t'as rolliu fère 'na dzenelhire, atteinds vâi on bocon.*

» Il aiguise son sabre de chasseur de gauche, va semer des grains d'avoine sur son terrain, le long du poulailler, de manière que les poules soient tentées d'allonger le cou à travers les barreaux pour les manger. Mais aussitôt que l'une d'entre elles se hasardait à montrer sa tête, Jean la décapitait d'un coup de sabre, et tandis que le corps de la victime se démenait dans le poulailler, la tête allait invariablement rouler dans le pré de Jean.

» Et Louis fut bien forcé de déplacer ses volatiles ; sans cela, il ne lui en serait pas resté un. A. G.

Le comique anglais Tole raconte qu'il y a une vingtaine d'années, il se promenait sur la Perspective-Newsky à Saint-Pétersbourg. Pour passer le temps, il alluma un cigare et fumait tout tranquillement, sans penser à mal. Tout à coup, un officier, dit-il, s'approcha de moi et m'adressa la parole :

— Monsieur, ne savez-vous pas qu'il est défendu de fumer ici ?

— Je n'en avais pas la moindre idée. Mais puisque c'est défendu, je m'en vais cesser de suite ; et j'éteignis mon cigare.

Deux minutes après, des agents de police se jettent sur moi, m'empoignent et me conduisent au poste, où je reste un jour et une nuit. Enfin on m'amène devant le commissaire.

— Ne savez-vous pas qu'il est défendu de parler au czar ?

— Pardon, répondis-je, je n'ai parlé à personne. C'est un officier qui m'a fait remarquer qu'il était défendu de fumer sur la Perspective-Newsky.

— Un officier ! Mais c'est Sa Majesté le czar. Ne l'avez-vous pas su ?

— Mais non, pas du tout.

Mon interrogatoire terminé, on me reconduisit en prison. Puis, au bout de quelques heures, un agent vint me chercher et me dit que le czar désirait me voir. J'allai au palais. Alexandre III fut fort aimable, s'excusa au sujet de cet incident et parla avec beaucoup d'esprit d'art et de théâtre. Avant de partir, je m'enhardis à lui dire : Puis-je vous demander une grâce, Sire ?

— Parlez, dit le czar en fronçant légèrement les sourcils.

— Je vous supplie, si vous me rendez encore dans la rue, de ne plus m'adresser la parole.

Le czar rit et me congédia avec la plus grande amabilité.

L'einterrà dè la fenna à Remâofon.

La fenna à Remâofon, la Zabet, qu'é-tâi malâda, allâvè adé pe mau, qu'on bio matin le restâ sein remoâ su sa tiutra, râide coumeint on pau. Remâofon, quand ve cein, fe fêrè onna bière et coumandâ lè pareints po l'einterrâ. Dein cé teimps n'ïavâi pas onco dè cliâo petits z'ornibu iô on einfatè la bière pè derrâi po allâ ao cemetiro, et mémameint dein bin dâi veladzo n'ïavâi pas pî on branquâ ; on menâvè la bière su on tsai et quand on arrevâvè vai la delêze dâo cemetiro, on pregnâi dou panamans qu'on passâvè per dèzo la bière, ion dévant et l'autro derrâi, et on la portâvè dinsè tantqu'è dein la foussa.

Quand faillu einterrâ la fenna à Remâofon et que lè pareints furont arrevâ, on lâo baillâ à tsacon on verro et onna navetta, tandi que lo vôleit appliyivè la Grise, après quiet on aguéliâ la bière su lo tsai à panâirès et on modâ po lo cemetiro. Mâ y'avâi dâi crouïo tsemins, na pas que y'aussè dâo pacot et de la vouarga, mâ y'avâi dâi roussins que lè ruès einfonçâvont tant qu'âi z'abots et dâi z'autro bets ein molasse iô lo tsemin étâi tant grebolu que c'é-tâi coumeint se lè ruès passâvont su dâi tsirons que cein fasâi dâi sécossès dâo diablo. Assebin quand l'arreviront à iena dè stâo pliaccès, cein fe coumeint se lè ruès dévâi la man aviont passâ su onna bouenna : rraao ! po la coumeincoura dévant, et rraao ! po la coumeincoura derrâi. Ma fâi, qu'arrevâ-te ? C'est que la fenna qu'é-tâi dein la bière sè reveillâ ; parait que l'é-tâi coumeint on dit, ein nêtgâie, et le coumeincâ à bordenâ per lè dedein. Quand lè dzeins oïront cein, furont on bocon épouâiri ; mâ faillâi bin vâirè cein qu'ein irè ; l'arrêront lo tsai, l'âovront la bière, et tràovont la Zabet que bâillivè ein sè frotteint lè ge. Que faillâi-te fêrè ? On ne poivè pas la menâ ao cemetiro et la faillu ramenâ à l'hotô, iô le sè garit et iô le vicu onco on part dè teimps.

Trâi z'ans après, la revouâiquie mé morta po tot dè bon, mè peïnsò, et faillu refêrè. Remâofon avâi adé lo mémo vôleit, que rappliâ la Grise po menâ la bière ; mâ quand faillu modâ, Remâofon que ruminâvè oqu'è ein li mémo, s'aproutsè dâo vôleit que tagnâi dza la cavala pè la breda, lâi preind l'écourdjà dâi mans et lâi fâ :

— Remoa-tè d'iquie et laissè mè menâ lo tsai, sein quiet on est dein lo cas d'êtrè onco eimbétâ tandi trài z'ans !

Petit-Pierre.

(Suite et fin.)

Il y avait trois ans que Lucile était morte... Alors commença pour Petit-Pierre une existence douloureuse. Jacques s'était passionnément épris de sa seconde femme, qui, — triste

côté de l'égoïsme maternel, — n'aimait que ses enfants à elle. Petit-Pierre fut immédiatement relégué au second plan, en compagnie du grand père.

Celui-ci, avec sa profonde expérience de la vie, s'aperçut bientôt que le fils de Lucile allait être malheureux dans cette maison qui, autrefois, lui avait été si douce.

Rose et Gaston, les enfants de la deuxième femme de Jacques, étaient choyés, couverts de caresses, pendant que l'infortuné Petit-Pierre ne récoltait jamais, lui, un seul mot de tendresse. Ses jouets, ses beaux jouets dorés, que sa mère Lucile avait été, jadis, si heureuse de lui acheter, étaient devenus la propriété des nouveaux venus. A table, au repas du soir, la moindre incartade de Petit-Pierre était impitoyablement punie, pendant que Rose et Gaston avaient, eux, le droit de tout se permettre et en usaient avec entrain.

En vain le grand-père cherchait-il à s'interposer ; en vain représentait-il à son fils tout ce que cette inconcevable partialité avait de singulier et de répréhensible : le peintre, aveuglé par son amour, répondait aux reproches de son père par de mauvaises raisons, alléguant que Petit-Pierre était insupportable, que, du reste, il arrivait à un âge où il fallait le morigéner sévèrement, de peur d'avoir à se reprocher, plus tard, trop d'indulgence à son égard. Mais l'aïeul n'était pas dupe de tout cela, les choses les plus futiles lui prouvaient, jusqu'à l'évidence, que Petit-Pierre était odieux à sa marâtre.

Pour faire oublier à l'enfant de Lucile toutes les petites cruautés dont on l'accablait journellement, le brave homme s'ingéniait à redoubler de bonté envers lui. Son cœur débordant de tendresse cherchait à consoler cet innocent, qui devenait, de jour en jour, plus pensif et plus sombre. Souvent, le prenant par la main, il l'emmenait au cimetière, prier sur la tombe de la chère morte : c'étaient leurs seules excursions à présent ! Naturellement, ils rentraient de ce pèlerinage les yeux rougis par les larmes. Alors la femme de Jacques leur reprochait leur tristesse, les accusant de ne manifester de la sorte leurs regrets que pour mieux témoigner leur aversion pour elle.

Que répondre à ces attaques ? Le grand-père, admirable de calme et de mansuétude, prenait le parti de regagner sa chambre avec Petit-Pierre. Ils couchaient tous les deux dans la même pièce, au premier étage. De là, ils pouvaient entendre les cris joyeux de Rose et de Gaston, dont les sonores éclats de rire leur donnaient, à eux, une insurmontable envie de pleurer.

La philosophie du vieux père Darville ne put résister bien longtemps à cette lutte de tous les jours. Le digne homme se cassait lamentablement. Lui, jadis solide comme un chêne, et robuste et droit sous sa couronne de cheveux blancs, il se voûtait de plus en plus ; ses yeux obscurcis par le chagrin devenaient atones et vitreux. Pauvre vieux ! cela le tuait lentement, de voir souffrir son Petit-Pierre qu'il aimait tant, et cela sans pouvoir rien faire pour le délivrer de cette existence pénible !

Bien souvent, il avait eu la pensée d'emmenner l'enfant, de s'enfuir de cette maison dans laquelle tous deux, maintenant, semblaient être des importuns, des trouble-fête, des étrangers ! Mais où aller ? que faire ? Il était trop fier pour tendre la main, pour implorer